



Bruxelles, le 22 janvier 2021

CM 1339/21

LIMITE

RECH
RELEX
ENV
SUSTDEV
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	christian.froik@consilium.europa.eu ecom3b.research@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32/2.281.6381 +32/2.281.6896
Objet:	Approbation du Conseil concernant l'ouverture de négociations entre la Commission et les participants de la réunion ministérielle scientifique sur l'Arctique sur une déclaration conjointe relative aux efforts de collaboration dans la recherche dans l'Arctique - Fin de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite a été engagée le 13 janvier 2021 par la CM 1165/21, avec un délai de réponse fixé au 22 janvier 2021 (à 14 heures HEC).

Le 22 janvier 2021, la procédure susmentionnée a été clôturée avec succès.

Il résulte de la procédure écrite que toutes les délégations ont marqué leur accord pour que le Conseil approuve l'ouverture de négociations entre la Commission et les participants de la réunion ministérielle scientifique sur l'Arctique sur une déclaration conjointe relative aux efforts de collaboration dans la recherche dans l'Arctique, dont le texte figure dans le document ST 14134/20.

Le secrétariat général du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations et la Commission de leur aimable coopération.